

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

Délibération n° 2025-08-86

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de procurations : 3

Votes : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Procurations :

EBOLI Laure, procuration à LESCANNE Etienne

SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne

ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-86-DÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre, SEUX Christian

Secrétaire : MERLE Evelyne

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTIONS DEPARTEMENT
DE LA LOIRE 2026**

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal du dispositif départemental d'accompagnement en faveur des communes.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière du département de la Loire en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours de l'année 2026 :

Enveloppe de solidarité :

- Remplacement des jeux pour enfants dans la cour de l'école de l'Etang

Appel à partenariat eau et milieux aquatiques :

- Mise en conformité des réseaux d'assainissement afin de réduire leur impact :
Réduction des eaux claires parasites permanentes quartier les Chalayes - Phase 4

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ces projets ;
- DECIDE de solliciter l'aide du département de la Loire au titre des subventions 2026.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 19 décembre 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance
Evelyne MERLE

